

Zeitschrift: Schweizer Film = Film Suisse : officielles Organ des Schweiz. Lichtspieltheater-Verbandes, deutsche und italienische Schweiz

Herausgeber: Schweizer Film

Band: - (1934-1935)

Heft: 13

Rubrik: Die Ecke des Operateurs

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Die Ecke des Operateurs

Von Hans Lippuner

Exkursionsreise nach den Bauer-Kinowerken in Stuttgart-Untertürkheim

Wir bitten die Herren Kinodirektoren oder die Herren Kinoleiter, dringend das Notwendige veranlassen zu wollen, damit die Herren Operateuren unter der Kinoadresse zugesandten Nummern des Schweizer Film Suisse diesen regelmässig ausgehändigt werden. Besten Dank im voraus!

Bildungskurse vom 31. Juli - 2. August 1934

Dienstag, 31. Juli morgens 7 Uhr versammelten sich im Zürcher Hauptbahnhof die Reiseteilnehmer, meist Operateure aus allen Gegenenden der Schweiz, um unter Leitung des rührigen Schweizer Vertreters der Firma Eugen Bauer, Herrn A. Hözle, nach Stuttgart zu reisen. Herr Hözle hatte bereits längere Zeit vorher durch entsprechende Zirkulare Interessenten auf den dreitägigen Lehrkursus in Stuttgart aufmerksam gemacht und alles vorsorglich organisiert. Das Programm versprach äusserst interessant zu werden, zumal Instruktionsvorträge erster Fachleute verschiedener Spezialfirmen angekündigt waren. So hatten sich denn ca. 30 Teilnehmer angemeldet, die zum Teil die Reise über Basel wählten. Im Nu herrschte eine fröhliche Stimmung; neue Bekanntschaften wurden geschlossen, kleine Gruppen gesellten sich zusammen in Coupés, den Wandelgängen oder im schönen Speisewagen der «Mitropa». Ein reger Meinungsaustausch, Erfahrungen aus unserm Beruf und gelegentlich ein Witz verkürzten die Fahrzeit.

Im Hauptbahnhof Stuttgart, wo wir mit den Baslerkollegen zusammentrafen, wurden wir von Herrn Landauer, Direktor der Firma Bauer und dem Vorsitzenden des Süddeutschen Operateurenverbandes herzlich begrüßt und zum gemeinsamen Mittagessen eingeladen, das uns in Untertürkheim in nächster Nähe der Fabrik, ausgezeichnet serviert wurde. Hier waren auch noch ca. 170 Kursteilnehmer aus Süd- und Südwestdeutschland anwesend, für die schon am Vormittag Vorträge gehalten wurden. Die Firma Eugen Bauer hat während der ganzen Kursdauer, also drei Tagen, sämtlichen 200 Teilnehmern gratis ein ausgezeichnetes Mittagessen verabreicht, incl. Getränken und Rauchwaren!

Der Vortragssaal in den Fabrikräumen von Bauer entpuppte sich in der Folge als ein niedliches, hübsches Kleinkino mit ca. 200 Sitzplätzen, das allenfalls als Vorbild dienen dürfte. Die Ausstattung ist aufs praktische durchgeführt. Die Wände sind mit schallabsorbierenden Dyckerhoff-Akustikplatten belegt. Eine Voutenbeleuchtung sorgt für angenehmes Licht, ein elektr. Gong, Telefon und Signalanlage verbinden den Redner mit der Kabine, die Projektionswand und die Lautsprecher können elektr. versenkt werden. Ein ebenfalls elektr. betätigter Bühnenvorhang verleiht dem Raum eine wohlthuende Wirkung.

Die Kabine, ein Muster ihrer Art, geräumig und luftig, enthält einen Lichtbühnenapparat sowie drei compl. vorführungsbereite Bauer-Tonfilm-Apparaturen, mit Standard 5, Standard 7 und Super 7 Maschinen, Kühlgebläse, elektr. Fallklappenauslösung, automatischer Kohlennachschub, und eine Verstärker-Anlage in ausgezeichneter Anordnung, alles ist da, nichts überflüssiges und von tadeloser Sauberkeit.

(Schluss folgt.)

DFG

REPRÉSENTANT DES PLUS IMPORTANDES MAISONS INDÉPENDANTES DE FRANCE

INCONTESTABLEMENT
LA MEILLEURE PRO-
DUCTION FRANÇAISE
pour la SAISON PROCHAINE

Autour de la Cinfilm

Monsieur le Président!

Notre premier article sur la Cinfilm, paru dans notre numéro 12, nous a valu une avalanche de félicitations. Nous remercions tous ces aimables correspondants... nous continuons. Voici tout d'abord un message de M. Proh, par l'intermédiaire de son avocat :

ÉTUDE
MORIAUD & CARTIER
GENÈVE

Mes Alexander MORIAUD,
anc. Bâtonnier
Louis CARTIER
David MORIAUD

Genève,
le 22 août 1934.

Recommandée.

Monsieur Jean HENNARD
Dir. du journal « Film Suisse »

Terreaux 27

LAUSANNE

Monsieur le Directeur,
Monsieur Proh, à Genève, me soumet l'article qui a paru sous le titre « En marge de la Cinfilm S. A. », dans le numéro du « Film Suisse » du 15 août 1934, numéro 12.

Mon client me charge de protester contre cet entrefilet dont les termes sont — pour lui — nettement injurieux et diffamatoires.

Les documents que vous publiez, dus à l'indiscrétion de M. Cuccini envers qui M. Proh fait toutes réserves, sont incomplets.

Le 15 août 1934, mon client a reçu du Département de Justice et Police la lettre suivante :

.... Comme suite aux entretiens que vous avez eus avec notre Département, nous avons l'honneur de vous informer après nouvel examen, que notre département est d'accord en principe de vous autoriser à exploiter en votre qualité d'administrateur de la Cinfilm S. A. un dépôt de films, avec salle de visionnement, décision qui a pour conséquence d'annuler l'arrêté de refus du 26 mai 1934....

En vous invitant à faire paraître dans votre prochain numéro la présente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, mes compliments distingués.

(Signé :) Me LS CARTIER, avt.

* * *

Nous nous permettons de faire remarquer à l'excellent avocat de M. Proh que notre dernier numéro contenant l'article visé a été tiré le 13 août, tandis que la lettre du 15 août du Département n'existe encore pas...

* * *

De son côté, M. Pasquier, le second rescapé du brillant conseil d'administration de la Cinfilm S. A., nous fait part de ses réserves. Comme M. Pasquier se gargarise des grands mots de « diffamation » et autres termes du même genre, nous pensons qu'il serait très indiqué pour lui de répondre à notre question très précise :

DE QUI SE MOQUE-T-ON ?

En effet, les documents que nous avons publiés ont une valeur très précieuse devant

un tribunal, puisque le premier — qui dit textuellement :

... Vu les renseignements défavorables recueillis sur le compte de sieur Proh Jean...

émane, ni plus ni moins, du Département de Justice et Police.

La seconde lettre — la plus étonnante — provenant de M. Cuccini, le propre directeur de la Cinfilm S. A., est encore plus catégorique que celle du Département, puisque l'« indiscret » M. Cuccini — nous voulons plutôt croire qu'il a simplement voulu être honnête — emploie les termes suivants :

... interdisant à M. Proh d'exploiter une agence de films, étant donné les précédents très défavorables à l'actif de ce dernier.

Savourez, chers lecteurs, le fait que M. Cuccini, qui eut la belle occasion de travailler en collaboration avec M. Proh, donc le connaissant particulièrement bien, a jugé bon d'ajouter « très » au mot « défavorable », dépassant ainsi l'expression du Département de Justice et Police!!!!

Avec ces deux documents, M. Proh et la Cinfilm ont une magnifique occasion d'aller quérir auprès d'un tribunal un certificat de vertu intégrale. En attendant, il reste les renseignements « défavorables » du Département de Justice et Police et les « précédents très défavorables » évoqués par M. Cuccini, en tant que directeur de la Cinfilm.

A MM. Proh et Pasquier de nous apprêter de meilleurs certificats et la condamnation des deux précédents...

D'ici là, nous reposons à ces deux Messieurs notre question, à laquelle il faudra pourtant bien répondre :

Dans l'aventure de la Cinfilm, de qui se moque-t-on ???

* * *

Au moment de mettre sous presse, on nous signale qu'étant donné le brillant succès de la Cinfilm, M. le Président Proh se préparerait à récidiver, probablement sous une autre raison sociale et avec... un directeur plus « discret » !!

On a le sens de l'humour ou on ne l'a pas... Quant aux créanciers, l'auront-ils toujours ?

* * *

Cinfilm distribuera peut-être du 10 %, peut-être du 20 %, peut-être davantage. Mes frères, soyons heureux et rendons grâce à M. le Président...

Car, enfin, tout aurait pu être perdu !!



A Paris, malgré le beau temps, LE TRAIN DE 8 h. 47, le triomphal succès de BACH et FERNAND, passe chaque soir devant une salle archi-comble et enthousiaste. Ce sera en Suisse une des productions à grosses recettes de la saison prochaine, car le public veut du spectacle goi. Et

LE TRAIN DE 8 h. 47

fait rire aux larmes!

Réservez aussi vos dates pour nos grands films français :

CETTE NUIT-LA - FANATISME - POUR ÊTRE AIMÉ

Reprenez les merveilleux succès :

LE CHAMPION DU RÉGIMENT (BACH) - L'ENFANT DE MA SŒUR (BACH) - LES SURPRISES DU DIVORCE L'AFFAIRE BLAIREAU (BACH) - BACH MILLIONNAIRE

Location :
René Steffen
CORCELLES (Neuchâtel)
Téléphone : 72.92